

< LOMME, LOOS ET LES WEPES >  
- Réservé aux **Abonnés**

## Zone 30 à La Bassée: comment a travaillé le conseil des sages? (2/2)

C'est la première réalisation de cet organe consultatif. Quelle a été sa liberté de manœuvre ? Est-il allé à la rencontre de la population ? Alain Engel, l'un des membres, raconte.

Anne-Gaëlle Besse | Publié le 20/02/2022

📘 Partager 🐦 Twitter



Pour traverser en toute sécurité la rue Jean-Baptiste-Lebas près de l'église, il faut être vu par les automobilistes.



Le maire Frédéric Cauderlier nous avait prévenus : il avait été impressionné par le travail « très carré » du conseil des sages. « On a constitué un groupe de travail de six personnes, car à 15, sur un sujet aussi technique, on serait partis dans tous les sens », explique Alain Engel, retraité du trésor public. Le conseil, organe consultatif composé de citoyens volontaires âgés de plus de 55 ans, avait « carte blanche ». [Le maire avait déjà annoncé qu'il souhaitait une zone 30](#), mais il fallait en définir les contours.



### LIRE AUSSI

#### La quasi-totalité de La Bassée va passer en zone 30 (1/2)

Pas d'unanimité au départ chez les sages pour ou contre la zone 30. Puis « les six » se sont mis au travail. « On a regardé ce qui se faisait ailleurs, puis les arguments en faveur de la zone 30. Il y a d'abord la sécurité des piétons : un choc à 30 ou à 50 km/h n'a pas du tout les mêmes conséquences. Deuxième argument, l'attractivité des commerces, avec des vitrines davantage regardées par les automobilistes. » L'argument contre la zone 30, créatrice de bouchons (un argument contesté, [comme nous l'expliquions dans le premier volet consacré à la zone 30](#)), a été vite balayé : « Des bouchons, il y en a déjà. »

### « On n'avait pas les moyens d'interroger un échantillon représentatif »

Le groupe de travail a ensuite pris quelques avis dans La Bassée. « On n'avait pas les moyens d'interroger un échantillon représentatif », se défend Alain Engel. Une façon de répondre à la trentaine de commentaires, dont beaucoup de « je n'ai pas été consulté », sous une publication Facebook de la mairie, le 31 janvier. Cette dernière annonçait que « dans le cadre de la mise en place de la zone 30, le conseil des sages [était] allé à la rencontre des citoyens pour sonder leurs opinions ».

Alain Engel a interrogé des personnes au hasard, dans la rue ; « mais cinq personnes, ce n'est pas représentatif ! » Le reste du groupe de travail, dont Philippe Yosbergue, ancien policier municipal, a questionné les gens qu'il connaissait.

« Quand on demande aux Basséens ce qu'ils en pensent, on a des réactions épidémiques », raconte Alain Engel. « C'est bien », « encore un truc pour mettre des PV », « c'est difficile à faire respecter » (ce sera un des enjeux de la mesure)... « Mais quand on prend le temps d'expliquer les avantages de la zone 30, les gens changent d'avis ». Le conseil a aussi découvert ce qui était légal ou non.



Côté nord, la zone 30 va démarrer dès le centre d'incendie et de secours.

Finalement, le périmètre défini par la mairie reprend à peu près ce qui avait été proposé : « On démarrait au square des Augustins mais on voulait sécuriser l'école Charlemagne ; la mairie a préféré passer à 30 dès le centre de secours des pompiers. »

## Consultation citoyenne: après la zone 30, les écoles

S'appuyer sur l'avis d'un comité de citoyens, l'idée n'est pas nouvelle mais à La Bassée, c'est une première depuis les consultations de type référendum sur la rénovation de l'église (en 2002) ou l'extension de l'usine de Billy-Berclau (2012) organisées par l'ancien maire Philippe Waymel. Prochaine étape : la décision, ou non, de regrouper les trois écoles publiques de la commune en un même bâtiment, neuf et moderne. Pour cela, le maire veut s'appuyer sur des professionnels de la concertation avec lesquels la MEL a signé des contrats. Les frais d'études seront votés lors du prochain budget.

## Les sages ont demandé des aménagements pour six endroits dangereux

Le conseil des sages a signalé à la mairie plusieurs endroits dangereux pour les piétons. Après une concertation avec la police municipale, le maire a adressé les demandes suivantes à la MEL.



– La rue de Lens est concernée à deux endroits différents. Deux passages piétons voisins ont été signalés (près de l'opticien et près de la maison de la presse), avec une demande de sécurisation. Pour le premier, le bonhomme des piétons devient vert en même temps que le feu des voitures arrivant de la rue Boilly. Un peu plus loin, avant le pont Lazaridès, les sages souhaiteraient ralentir la vitesse.

– Rue de Canteleu (la perpendiculaire à la rue de Lens qui démarre au niveau du restaurant asiatique), la chaussée est si étroite que les véhicules montent sur les trottoirs pour se croiser.

– Dans l'avenue Jean-Baptiste-Lebas, le passage piéton de l'église a été signalé car il n'est pas toujours possible d'être vu par les voitures des deux voies. Le conseil suggère un changement de couleur de la voirie et une interdiction de stationner cinq mètres avant et après le passage.

– Rue des Casernes, sur le côté de l'hôtel de ville, un passage piéton pourrait être créé pour rejoindre l'accueil de la mairie.

– Rue de Lille, il s'agit de faire ralentir les automobilistes à l'endroit où traversent collégiens, lycéens et écoliers.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Politique](#) | [Institutions locales](#) | [Urbanisme](#) | [La Bassée \(59480, Nord\)](#)

### Débat des lecteurs

4 débatteurs en ligne

#### Les règles sanitaires des meetings politiques doivent-elles être renforcées ?

Oui

Non

101 votes - Voir le résultat

**Penseur Imperturbable**

Je pense que toute la classe politique doit être exemplaire sur ce sujet et doit respecter aussi bien, avoir mieux, les recommandations et interdictions... [Lire plus](#) →

### RÉAGIR À L'ARTICLE

Commentaire \*

Signature \*

Alain E.

VALIDER

### L'info en continu

11:21 **Video**  
DIRECT Ukraine: Air France annule ses vols prévus mardi entre Paris et Kiev

11:11 **Video**  
Tempête: un couple de septuagénaires meurt dans sa voiture emportée par la mer

10:59  
Le Nordiste Fabien Roussel accusé d'avoir eu un poste d'attaché parlementaire « fantôme », il nie

10:37 **Video**  
Tempête Franklin: la circulation des TER est perturbée et il reste 12 000 foyers sans électricité

10:31  
Gaëlle Pietri, l'ex-compagne de Gaspard Lillie, sort de son silence

09:59  
Plopsaland (La Panne) : neuf personnes bloquées dans un manège à 35 mètres de hauteur !

09:13  
La Réunion frôlée par le cyclone Ennati, l'alerte rouge a été levée

08:28 **Video**  
Convoi de la liberté: après 24 jours de manifestations, la police reprend le contrôle d'Ottawa

Retrouvez tous les bons plans Sorties et Loisirs autour de chez vous dans votre agenda!

[Découvrir >>>](#)

### L'actu de votre commune

ARMENTIÈRES	LOMME, LOOS ET LES WEPES
ARRAGEDUIS - TERNOIS	MARCOQ - LAMBERSART
BETHUNE - BRUAY	MONTREUIL
BOULOGNE-SUR-MER	ROUBAIX
CALAIS	SAMBRE - AVESNOIS
CAMBRAI	SAINTOMER
DOUAI	TOURCOING
DUNKERQUE	VALENCIENNES
HAZEBROUCK	VILLENEUVE - SECLIN
LENS - LIEVIN - HENIN	
LILLE	

VOTRE COMMUNE

### Le top des internautes

Aujourd'hui



1 **Rentrée scolaire: tests, masques... ce qui change à l'école le 21 février**

2 **Enduropole 2022 : horaires, parkings... ce qu'il faut savoir avant d'y aller**

3 **Lille: un mort et deux blessés dans un accident boulevard de la Liberté**

4 **Plopsaland (La Panne) : neuf personnes bloquées dans un manège à 35 mètres de hauteur !**

5 **Tempête Franklin: les rafales ont de nouveau dépassé les 170 km/h au cap Gris-Nez**